



SOCIETE NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-MALO

VOILE LEGERE LOISIR & SPORTIVE ANNUELLE

Saison 2023 – 2024

Tarif à partir du 31 JUILLET 2023

Nom :	Prénom :	Partie réservée au secrétariat	
Né(e) le : ____/____/____	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		Questionnaire de santé <input type="checkbox"/>
Adresse résidence principale :			Licence 2023 <input type="checkbox"/>
..... Code postal :			Licence 2024 <input type="checkbox"/>
Ville : Mon numéro de Portable :			Règlement <input type="checkbox"/>
E.mail en majuscules :		précédent n° licence :	

TARIFS (comprenant la cotisation Snbsm et l'activité à l'année de septembre à juin)

Jeune (-18 ans)	Licence 2023 = 30.00 €	Licence 2024 = 32.00 €
Adulte	Licence 2023 = 60.00 €	Licence 2024 = 68.00 €

Choix Loisir	Choix Sportif	Effectuez votre choix en cochant le support : Loisir ou sportif	Forfait
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Optimist Découverte Mercredi Rotheneuf et Bon Secours	375 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Optimist D3 Mercredi Bon Secours	375 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Optimist D3 Mercredi Rotheneuf	375 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Optimist D2 Mercredi et Samedi Bon Secours	450 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Optimist D1 Mercredi et Samedi Bon Secours	550 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Laser Samedi Bon Secours	520 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Topaz 12 Mercredi Bon Secours	400 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Topaz 14 Mercredi Bon Secours	400 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Topaz 14 Samedi Bon Secours	420 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Topaz 12 – 14 Samedi Rothéneuf	400 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hobie Cat 15 Jeunes Samedi Bon Secours	430 €
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hobie Cat 16 Jeunes Samedi Bon Secours	430 €

Réductions familles à appliquer sur l'activité :

2 personnes moins 5% - 3 enfants moins 10% - 3 enfants et + de moins de 18 ans 15%

Activités : + et/ou Licence sportive jeune 2024 :32.00€ + et/ou Licence sportive adulte 2024 :68.00€ TOTAL :	<input type="checkbox"/> CH n°.....	<input type="checkbox"/> CH n°.....
	<input type="checkbox"/> CH n°.....	<input type="checkbox"/> CH n°.....
	à l'ordre de la S.N.B.S.M	Le règlement de l'inscription à l'année doit s'effectuer en un ou plusieurs chèques (maxi 4)
	Le : ____/____/____	Les dossiers d'inscription non complets ne seront pas acceptés

ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS

Je soussigné(e)

Pour les mineurs :

Représentant légal de :

Lien de parenté avec la personne inscrite :

AUTORISE LE MINEUR susnommé à pratiquer les activités de l'école de voile de la SNBSM

1. ATTESTE avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de voile. (Tableau affiché à l'accueil)
Je m'assure de la prise en charge de l'enfant par le responsable en début de cours et à le récupérer à la fin du cours.
2. RECONNAIS avoir pris connaissance des garanties d'assurance liées à la licence enseignement (accueil)
3. RECONNAIS avoir été informé(e) des possibilités de souscription de garanties complémentaires dont les capitaux Invalidités et de décès plus importants. Le détail de ces garanties est présenté sur le lien suivant :
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/assurances.asp#Contact>
Dans le cas où je désire souscrire à l'une des formules de garanties complémentaires, je contacte moi-même le groupe MDS au 05.46.41.20.22

4. ATTESTE SUR L'HONNEUR de l'aptitude du pratiquant à :

Soit s'immerger et nager 25 mètres

Soit présenter une attestation écrite attestant la réussite au test suivant à réaliser avec ou sans brassière et constaté par une personne qualifiée :

- Effectuer un saut dans l'eau et nager sur le ventre pendant vingt mètres.
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes et une sustentation verticale (5 secondes)
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

oui J'atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherché

5. AUTORISE toutes interventions et soins médicaux qui apparaîtraient nécessaires en cas d'urgence y compris son transport dans un établissement hospitalier.
6. La S.N.B.S.M décline toute responsabilité en cas de détérioration ou vol de matériel ou effets personnels.
7. L'utilisation par le Club dans le cadre de sa politique de communication (annuaire, plaquette, etc) des photos me concernant. ACCEPTE REFUSE

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : Né(e) le : ____/____/____ PORTABLE :

Fait à, Le ____/____/ 202__ PORTABLE :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :